

MC/2160

**Original: anglais
7 avril 2005**

**QUATRE-VINGT-NEUVIEME SESSION
(EXTRAORDINAIRE)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION
EN QUALITE D'OBSERVATEUR SOUMISE PAR
LE COMITE CONSULTATIF MONDIAL DE LA SOCIETE DES AMIS (QUAKERS)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE COMITE CONSULTATIF MONDIAL DE LA
SOCIETE DES AMIS (QUAKERS)**

1. Dans une lettre datée du 11 janvier 2005, dont une copie est jointe en annexe I, le Représentant légal du Comité exécutif central du Comité consultatif mondial de la société des Amis a soumis une demande officielle visant à l'obtention par son organisation du statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La réponse du Directeur général, datée du 18 janvier 2005, est jointe en annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-neuvième session (extraordinaire) du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui prévoit que le Conseil peut, à leur demande, admettre à ses réunions des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution approprié sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DU 11 JANVIER 2005 ADRESSEE PAR LE REPRESENTANT LEGAL DU
COMITE EXECUTIF CENTRAL DU COMITE CONSULTATIF MONDIAL DE LA
SOCIETE DES AMIS (QUAKERS) AU DIRECTEUR GENERAL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts établis entre le Bureau Quaker auprès des Nations Unies du Comité consultatif mondial de la Société des Amis et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration sont d'un grand intérêt pour le Bureau Quaker auprès des Nations Unies et nous souhaiterions établir des relations plus étroites avec votre Organisation.

Le Comité consultatif mondial de la Société des Amis est une organisation internationale non gouvernementale jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Les Bureaux Quaker auprès des Nations Unies à Genève et à New York représentent le Comité consultatif mondial de la Société des Amis, qui est l'organe mondial de représentation des Quakers, oeuvrant pour la réalisation des idéaux de paix et de justice des Quakers partout dans le monde, auprès des Nations Unies et des autres institutions mondiales.

Le Bureau Quaker auprès des Nations Unies à Genève est actif dans le domaine de l'asile depuis sa création (et en fait depuis l'instauration, dans les années 20, de l'organisme qui l'a précédé pour travailler auprès de la Ligue des Nations). Dans les années 90, il a été à l'origine de l'attention internationale qui s'est mobilisée autour des personnes déplacées dans leur propre pays et a activement participé à l'élaboration du mandat du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les personnes déplacées à l'intérieur d'un territoire, à la compilation et à l'analyse des normes existantes en la matière et à l'élaboration des principes directeurs régissant les déplacements internes. Au cours des travaux qu'il a menés sur la question des déplacés internes, le Bureau a pris part à de nombreuses réunions auxquelles participait également l'OIM.

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité consultatif mondial de la Société des Amis désire prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations et je vous serais reconnaissant de prendre les mesures appropriées pour soumettre cette demande au Conseil de l'Organisation pour examen.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DU 18 JANVIER 2005 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
AU REPRESENTANT LEGAL DU COMITE EXECUTIF CENTRAL DU COMITE
CONSULTATIF MONDIAL DE LA SOCIETE DES AMIS (QUAKERS)**

Monsieur,

Je me réfère à votre lettre du 11 janvier 2005 par laquelle vous me faites part du souhait du Comité consultatif mondial de la Société des Amis d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

J'ai pris note des objectifs du Comité consultatif mondial de la Société des Amis qui sont d'œuvrer à promouvoir les idéaux de paix et de justice des Quakers partout dans le monde, ainsi que de votre intérêt pour les programmes et activités de l'OIM, notamment en ce qui concerne les personnes déplacées dans leur propre pays. Je suis persuadé que la participation du Comité consultatif mondial de la Société des Amis en qualité d'observateur aux travaux de l'OIM sera bénéfique.

Soyez assuré que les dispositions nécessaires seront prises pour que votre requête soit inscrite à l'ordre du jour de la quatre-vingt-neuvième session (extraordinaire) du Conseil de l'OIM, qui devrait se tenir en juin 2005. Un document approprié présentant formellement votre demande sera transmis à l'ensemble des Etats Membres et des observateurs en temps opportun. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédures relatives à la session du Conseil.

Permettez-moi de vous dire que c'est avec grand plaisir que j'ai reçu la requête du Comité consultatif mondial de la Société des Amis et je me réjouis à la perspective des liens plus étroits qui vont pouvoir se nouer entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]